



Quelques problèmes d'ordre économique et social liés à la privatisation et à la décollectivisation de l'économie agricole en Slovaquie

Zdeněk Šťastný

► To cite this version:

Zdeněk Šťastný. Quelques problèmes d'ordre économique et social liés à la privatisation et à la décollectivisation de l'économie agricole en Slovaquie : Cahiers du CEFRES N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires. Cahiers du CEFRES, 1997, Anciens et nouveaux propriétaires, 11f., pp.6. halshs-01166132

HAL Id: halshs-01166132

<https://shs.hal.science/halshs-01166132>

Submitted on 22 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires
Anne Olivier (Ed.)

Zdeněk ŠŤASTNÝ

Quelques problèmes d'ordre économique et social liés à la privatisation et à la décollectivisation de l'économie agricole en Slovaquie

Référence électronique / electronic reference :

Zdeněk Šťastný, « Quelques problèmes d'ordre économique et social liés à la privatisation et à la décollectivisation de l'économie agricole en Slovaquie », Cahiers du CEFRES. N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires (ed. Anne Olivier).

Mis en ligne en janvier 2012 / published on : january 2012

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c11f/stastny_1997_decollectivisation_agricole_slovaquie.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



Quelques problèmes d'ordre économique et social liés à la privatisation et à la décollectivisation de l'économie agricole en Slovaquie

Zdeněk Šťastný

Pour comprendre le processus et l'état actuel des transformations des structures et de la propriété individuelle dans l'économie agricole en Slovaquie, il est nécessaire de les appréhender dans le cadre des transformations du système dans son ensemble :

- le système social et politique s'est transformé récemment et continue de se modifier,
- tout le cadre économique est en état de transformation. Une restructuration de la production agricole, des changements dans la politique agricole et dans son financement sont en cours,
- la privatisation des terres et de la propriété des agents économiques agricoles actuels a lieu.

LES DONNEES DE BASE

A l'époque où commencèrent les premières privatisations et restructurations dans l'ancienne Tchécoslovaquie, l'agriculture était un secteur de haute concentration de l'économie nationale. En 1988 existaient en Tchécoslovaquie 1 657 coopératives agricoles, qui cultivaient 65,4% des terres de l'Etat (la surface moyenne par coopérative était de 2 638 ha) et 238 fermes d'Etat, qui travaillaient 21,5% des terres agricoles (la surface moyenne par propriété atteignait 6 042 ha).

En 1989, ces chiffres étaient en Slovaquie de 630 coopératives agricoles d'une surface moyenne de 2 667 ha chacune et de 68 fermes d'Etat d'une surface moyenne de 5 166 ha par unité.

En 1988, 838 000 salariés travaillaient dans le secteur agricole tchèque et slovaque, ce qui correspond à 10,7 % de la population active. En Slovaquie, ce pourcentage était de 12,8%, en Tchéquie de 9,7%. Une coopérative employait en moyenne 417 personnes, une ferme d'Etat 730.

A cette époque, la participation d'agriculteurs indépendants était minime dans le secteur agricole tchécoslovaque. Il s'agissait de 4 204 personnes, ce qui représentait 0,05% de la population active. Le secteur privé cultivait un volume de terre extrêmement restreint. 64,4% des agriculteurs privés travaillaient moins de 0,5% des terres agricoles.

Les bases législatives de la privatisation du secteur agricole

La base des transformations des droits de propriété dans l'économie agricole repose sur les lois n°91/1991 (*loi de la Grande Privatisation*), n°229/1992 (*loi sur la Terre*) et n°42/1992 (*loi de la Transformation*).

La loi n°91/1991 pose les principes et les conditions du transfert de la propriété d'Etat à des personnes privées.

La loi n°229/1992 sur la Terre régularise la réintroduction des droits de propriété et la loi n°42/1992 stipule les conditions de transformation de la propriété collective en propriété privée.

La transformation de l'économie agricole slovaque touche un certain nombre de processus sociaux, politiques et économiques parallèles engagés dans le contexte des transformations de la société et de l'économie nationale :

- Rétablissement et légalisation des droits de propriété des anciens propriétaires de terres expropriés, ou auxquels l'utilisation de leurs terres fut retirée. Il est notoire qu'en Tchécoslovaquie, à la différence de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes, le droit de posséder la terre n'a pas été aboli. Néanmoins, les droits de propriété étaient subordonnés aux droits d'utilisation des terres. Les propriétaires ne furent pas dépossédés de leurs terres, pourtant ils n'avaient pas la possibilité de les

exploiter ou d'en disposer librement. Cela permettait aux utilisateurs de la terre - en règle générale la coopérative ou la société d'Etat - d'exploiter aussi bien des terres nationalisées ou expropriées que des terres privées collectivisées.

Celles-ci restaient en droit une propriété privée, mais le propriétaire ne pouvait recevoir ni loyer, ni bail, ni quoi que ce soit.

Dans ce sens, la privatisation rétablit pleinement les droits antérieurs de propriété de la terre et permet au propriétaire de jouir indépendamment et librement de sa propriété, c'est-à-dire de l'exploiter ou, s'il le souhaite, de la vendre, de la louer, de l'affermier, et légalise la réalisation de bénéfices.

- Dans le cadre de la privatisation de la propriété collective et des outils de production, il fut décidé de les distribuer aux membres des coopératives et aux personnes dont la propriété était exploitée par les coopératives. Dans le cadre de la privatisation des sociétés d'Etat et de toute autre propriété publique, il fut décidé d'en vendre la totalité aux personnes privées, aux investisseurs ou aux sociétés.

La privatisation des coopératives

Malgré tout, plus de 60% des terres agricoles en Slovaquie sont encore exploitées par les coopératives transformées. La plupart des grandes coopératives se sont désagrégées, ont simplifié leur organisation et se sont mises à leur compte.

Cette dissolution a concerné en premier lieu les grandes coopératives auparavant intégrées dans de vastes unités dont la structure et le fonctionnement ne respectaient en rien les liens sociaux et locaux qui unissaient plusieurs communes. Souvent, ces coopératives n'auraient pu subsister sans subventions de l'Etat.

Quelque 20% des coopératives sont aujourd'hui encore lourdement endettées et sont confrontées à des problèmes de sureffectifs et à une gestion économique peu efficace.

Après les problèmes de la période 1990-1993, où la majorité des coopératives souffraient de difficultés de paiement, de problèmes de débouchés et manquaient de moyens financiers, une amélioration a été enregistrée en 1994. Une partie des coopératives transformées s'est économiquement rétablie et quelques-unes ont dégagé de petits bénéfices.

Sur les ruines des anciennes coopératives se créent actuellement de nouvelles formes d'entreprises : des sociétés à responsabilité limitée ou des sociétés anonymes issues de grandes coopératives transformées, ou de petites unités dont les membres, désireux de "se mettre à leur compte", louent des terrains à de grandes collectivités. Parmi ces entrepreneurs, nombreux sont les anciens membres de la direction ou du management.

Le nombre des coopératives a doublé depuis 1989; de 630, elles sont passées à 1026. En revanche, leur surface a baissé de 2 700 ha à 1 650 ha de terres cultivées par unité.

Une petite partie de ces terres, quelque 28,5%, appartient aujourd'hui aux membres des coopératives, 39% sont propriété de sujets indépendants, 10% appartiennent à l'Etat et à l'Eglise, et 3,6% aux cadastres. 20% n'ont pas été identifiés à ce jour.

Le fait que seule une petite partie des coopératives soit actuellement en pleine possession des terres qu'elles cultivent engendre un certain nombre de problèmes juridiques et organisationnels. Les coopératives ont des difficultés pour obtenir des garanties bancaires, ce qui les déstabilise économiquement et hypothèque leurs projets et leur indépendance dans les décisions concernant la restructuration économique, déjà difficile dans le contexte actuel de récession économique.

Les enquêtes ont révélé que le transfert de terres collectives à des propriétaires privés (associés) ne concerne que 56% des membres de ces coopératives. Les 44% de terres restants sont passés dans les mains de non-membres qui, souvent, n'ont jamais été agriculteurs.

La privatisation des fermes d'Etat

Les sociétés d'Etat, qui travaillent actuellement quelque 10% des terres agricoles en Slovaquie, ont pris beaucoup de retard dans la privatisation. En 1995, quatre sociétés sur 156 avaient été privatisées. A partir de cette même année 1995, le processus de privatisation s'est accéléré, 25 fermes d'Etat ont été

privatisées et 57 demandes supplémentaires ont été présentées au ministère de l'Agriculture, qui, en tant que fondateur, doit donner son accord.

Ce retard s'explique en partie par le manque de clarté des demandes de restitution présentées par les propriétaires de terres exploitées par les sociétés d'Etat, mais aussi par les nombreux changements des conditions de privatisation et par la faiblesse du nombre et de la qualité des projets proposés par les personnes intéressées et les investisseurs potentiels. L'insuffisance et/ou la complexité de la législation, de l'enregistrement cadastral et de l'inventaire des biens possédés par ces sociétés d'Etat, ainsi que la diversité de leurs sources (terre confisquée, outils de production pris aux coopératives déficitaires, anciennes grandes fermes nationalisées, terres confisquées aux petits cultivateurs ou à des communes ayant des droits très obscurs à la restitution), ne sont pas non plus étrangères à cet état de fait.

Les société commerciales, en majorité des sociétés anonymes ou des sociétés à responsabilité limitée, qui apparaissent en remplacement des sociétés d'Etat ainsi privatisées ou des anciennes coopératives collectives, avec, en leur sein, une forte concentration d'anciens membres de la direction, sont donc les nouveaux agents.

Les statistiques parlent de 181 sociétés commerciales de ce type et estiment qu'elles possèdent actuellement 900 ha de terres agricoles.

La privatisation de l'industrie agro-alimentaire

La majorité des sociétés agro-alimentaires de l'économie nationale ont été privatisées dès le début des transformations, et ce souvent avec la participation d'investisseurs étrangers. Il s'agit de 136 sociétés agro-alimentaires sur les 178 que compte la Slovaquie.

Depuis, plusieurs milliers de petites unités supplémentaires ont été créées dans le cadre de petits commerces agro-alimentaires.

Les exploitations agricoles privées

Le contexte historique particulier, et surtout le "droit hongrois" sur l'héritage de la terre, expliquent qu'en Slovaquie celle-ci est divisée en petites parcelles. Les registres cadastraux indiquent que quelque 7 millions de parcelles sont entre les mains de 1,2 million d'habitants.

Ce morcellement de la terre (parcelles très réduites) entraîne toute une série de difficultés dans les domaines des rapports de propriété, de restitution et de privatisation, et ne permettent aux éventuels candidats à l'exploitation privée d'acquérir qu'une petite surface de terre.

Depuis 1990, plus de 93 600 propriétaires se sont fait restituer leurs terres. 133 000 ha leur ont été distribués, ce qui représente 1,4 ha de terre par restitution, 95% ne dépassant pas 5 ha. Actuellement, il y a 306 796 propriétaires et exploitants privés en Slovaquie, dont la plupart ne possèdent que de 0,1 à 5 ha. Environ 990 propriétaires possèdent des terrains de plus de 5 ha.

154 propriétaires cultivent plus de 50 ha.

Les données concernant le nombre d'exploitants privés varient énormément. Le registre statistique des exploitants indique que 2 200 personnes cultivent 50 000 ha de terres agricoles. D'autres sources évaluent à 8 le pourcentage des terres slovaques cultivées par les petits exploitants, que ce soit à temps plein ou partiel, comme emploi principal ou secondaire.

Une donnée historique particulière doit être évoquée pour bien cadrer l'apparition, l'existence et le renouveau des petits exploitants privés: avant le communisme, l'agriculture slovaque ne disposait d'aucune base agricole moderne comparable à celles des pays occidentaux à la même époque, à plus forte raison donc à celles que possèdent ces pays aujourd'hui. Il est donc inutile de remonter à la source ou d'essayer de trouver les racines de ce renouveau dans la forme d'exploitation familiale qui coexista jadis, avant la Seconde Guerre mondiale, avec les grands domaines fonciers.

Par ailleurs, l'inadaptation des bâtiments villageois, construits, après la Seconde Guerre mondiale, sur le modèle des maisons urbaines, c'est-à-dire dépourvus des dépendances nécessaires à une exploitation agricole moderne et productive, représente un handicap supplémentaire. Il ne faut pas oublier non plus la dissolution des liens affectifs et sociaux avec la terre et les métiers de la terre des générations de l'après-guerre.

Un autre frein au développement des exploitations agricoles privées vient de l'absence d'infrastructures économiques, financières et techniques décentralisées (fabrication et livraison de petites machines spécialisées, semences, prestations bancaires, etc.), de systèmes de prêts à des taux raisonnables, de conseil spécialisé, de subventions, etc.

L'état général et les difficultés non résolues des "anciens" et des "nouveaux" propriétaires agricoles

La production agricole brute n'a cessé de baisser entre 1989 et 1993. En 1994, elle représentait 68,4% de celle de l'année 1989.

Cela apparaît le plus nettement dans la production animale, qui a chuté à 62,6%, tandis que la production végétale atteignait 75,3% du niveau de 1989. La baisse ne fut ralentie qu'en 1994.

Malgré le processus de restitution et de privatisation engagé dans la production primaire agricole, la propriété de type coopérative reste la forme prédominante. Les sociétés nouvellement créées sont, du point de vue du capital et du potentiel spécialisé, très bien équipées. Elles disposent de capitaux étrangers et du capital accumulé par les couches locales les plus aisées, et profitent des connaissances et de l'expérience des anciens dirigeants de grandes collectivités, de fermes d'Etat ou d'entreprises agro-alimentaires. Dans le domaine de la production spécialisée en particulier, de grandes entreprises, parfois privées, restituées à leurs anciens propriétaires ou à leurs héritiers, réussissent très bien.

Ces entreprises n'ont pourtant pas le caractère familial que possèdent les exploitations des pays occidentaux.

Le nombre de petites entreprises continue d'augmenter. Mais elles ne représentent souvent qu'une source complémentaire de revenus. Quelques petits exploitants ainsi que des coopératives restituées se lancent aujourd'hui dans des activités non agricoles (principalement dans le tourisme).

Parallèlement à l'insuffisance de capital "abordable", son effritement, lié à la dissolution des rapports de propriété à la terre, nécessite de nouveaux changements législatifs lui permettant de se renforcer et de se libérer. Ainsi, les parts de propriété des coopératives (que peuvent recevoir les propriétaires des biens de la coopérative qui n'ont pas encore reçu *de facto* lesdits biens) pourraient être transformées en valeurs-papier, rendant alors possible la concentration de capital. Les loyers et les baux sont actuellement encore très bas, et les activités liées à l'exploitation des terres n'ont que peu d'amateurs.

La majorité des problèmes rencontrés par les principaux acteurs de l'agriculture slovaque - c'est-à-dire en premier lieu les coopératives agricoles transformées - proviennent aujourd'hui de leur incapacité de paiement, laquelle est provoquée par la disparité des prix d'achat et de vente de la production agricole, ainsi que d'un lourd endettement de la production, dû en partie à la mégolomanie passée des investisseurs.

Un autre élément important est représenté par la consommation insuffisante de produits agricoles, dont la cause est à rechercher dans le faible pouvoir d'achat des ménages et dans la baisse du niveau de vie d'une grande partie de la population.

Les secteurs de production agricole primaire de l'industrie de transformation, qui profitent des capacités insuffisantes de leurs homologues pour instaurer une situation de monopole (ou pour "agir selon les lois du marché"?), ne font que pérenniser la stagnation de cette branche d'activité.

Ainsi, la main-d'œuvre bon marché et les sureffectifs actuels dans les domaines agricole et rural ne représenteront bientôt plus un "avantage comparatif" et exigeront prochainement des solutions économiques, sociales et politiques de plus grande ampleur.

Il est évident que la complexité des transformations de l'agriculture en Slovaquie est proportionnelle à l'importance de ce secteur dans le tissu économique et social de ce pays.

L'alimentation de la population n'est pas seule dépendante de sa stabilité et de sa capacité de fonctionnement; l'emploi et le niveau de vie d'une grande partie de la population, le développement des régions et l'aménagement des campagnes, ainsi que de nombreux problèmes d'environnement en dépendent également.

Espérons donc que les récents progrès et la légère amélioration de la situation persisteront.

BIBLIOGRAPHIE :

BLAAS, G. : "Inlandsorientierung der slowakischen Landwirtschaft". In : *Agrarische Rundschau* Nr.5/November 1995.

BLAAS, G. : "Privatization of the Rural Sector in Slovakia". In : *Eastern European Countryside*.

ŠŤASTNÝ, Z. : "Wandel der agrarischen Produktions- und Sozialstrukturen in der Slowakei". In : *Die Agrarwirtschaft Südosteuropas im Wandel*. Hrsg : K.E. Wädekin.

ŠŤASTNÝ, Z. : "Landwirtschaftliche Probleme in der Slowakei". In : *Ländlicher Raum* Nr.1/1993.